



CABINET PERES SARL
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DU BEARN ET DU PAYS BASQUE

**124 Bd Tourasse
64078 PAU Cedex**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/09/2023



CABINET PERES SARL
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes

**GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE
DU BEARN ET DU PAYS BASQUE**
124 Bd Tourasse

64078 PAU Cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30/09/2023

Aux membres de l'assemblée générale du Groupement de Défense Sanitaire du Béarn et du Pays Basque,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Groupement de Défense Sanitaire du Béarn et du Pays Basque relatifs à l'exercice clos le 30/09/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

*SARL au capital de 50 000 € - SIRET : 483.231.494.00020 – APE : 6920Z
167 Bis Avenue Jean Mermoz – CS 30405 – 64146 Lons Cedex
Téléphone : 05.59.62.14.42 – Fax : 05.59.62.04.92
Site internet : www.plfexpert.com*

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le rapprochement des comptes de trésorerie de votre association au 30 septembre 2023 avec les réponses des demandes de confirmation des banques nous a permis de conclure à la correcte appréciation de ceux-ci.
- Les estimations réalisées dans le cadre de la présentation des comptes annuels s'appuient sur des méthodes correctement documentées, en particulier en ce qui concerne les subventions à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Le rapport moral et financier ne nous ayant pas été communiqué comme le prévoient l'article R.232-1 et le dernier alinéa de l'article L.612-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

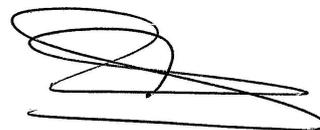
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LONS, le 15 mars 2024



Cabinet PERES SARL
Représenté par **Eric LAGRILLE**
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ACTIF	Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023			01/10/2021 au 30/09/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	24 635,71	24 635,71		
Autres	69 252,00	37 851,59	31 400,41	45 343,99
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	82 451,18	82 451,18		
Installations techn., matériel et outil. ind.	20 628,20	17 834,74	2 793,46	4 647,57
Autres	63 054,38	54 998,06	8 056,32	8 959,85
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	101 380,80		101 380,80	101 356,80
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	3 492,76		3 492,76	2 820,77
TOTAL (I)	364 895,03	217 771,28	147 123,75	163 128,98
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	917 944,55	113 988,80	803 955,75	832 656,57
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	876 742,86		876 742,86	1 115 473,48
Valeurs mobilières de placement	370 609,85		370 609,85	592 238,82
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	101 208,62		101 208,62	189 167,36
Charges constatées d'avance	37 368,02		37 368,02	33 949,45
TOTAL (II)	2 303 873,90	113 988,80	2 189 885,10	2 763 485,68
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 668 768,93	331 760,08	2 337 008,85	2 926 614,66

Cabinet PERES SARL
 Commissariat aux Comptes
 Société
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

BILAN PASSIF

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PASSIF	Du 01/10/2022 au 30/09/2023	Du 01/10/2021 au 30/09/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	435 369,94	517 535,39
Excédent ou déficit de l'exercice	-10 263,90	-82 165,45
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>427 006,04</i>	<i>435 369,94</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	427 006,04	435 369,94
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	25 000,00	25 000,00
TOTAL (II)	25 000,00	25 000,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 068,00
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	505 147,09	942 559,52
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	204 869,04	190 499,48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 085 784,99	1 237 916,03
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	89 201,69	89 201,69
TOTAL (IV)	1 885 002,81	2 466 244,72
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 337 008,85	2 926 614,66

Cabinet PERES SARL
 Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

COMPTE DE RÉSULTAT

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22 au 30/09/23	Du 01/10/21 au 30/09/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	330 414,56	339 367,94
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	1 828 643,48	1 833 803,26
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	145 189,05	105 332,64
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 172 770,74	1 197 126,54
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	88,37	29,25
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 477 106,20	3 475 659,63
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	58 801,81	57 022,79
Variation de stock		758,51
Autres achats et charges externes	2 749 647,89	2 795 574,20
Aides financières	25 000,00	29 200,00
Impôts, taxes et versements assimilés	37 760,46	35 229,78
Salaires et traitements	401 767,02	339 372,64
Charges sociales	152 001,66	156 323,83
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	50 718,69	49 670,02
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	18 913,13	20 671,26
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 494 610,66	3 483 823,03
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-17 504,46	-8 163,40
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	4 395,04	2 157,77
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		49 773,17
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	4 395,04	51 930,94
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1,84	28,76
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	1,84	28,76
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	4 393,20	51 902,18

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

COMPTE DE RÉSULTAT

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22 au 30/09/23	Du 01/10/21 au 30/09/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-13 111,26	43 738,78
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 678,91	3 482,96
Sur opérations en capital		162,35
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	5 678,91	3 645,31
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	69,33	128 104,83
Sur opérations en capital	100,22	134,71
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	169,55	128 239,54
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5 509,36	-124 594,23
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 662,00	1 310,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 487 180,15	3 531 235,88
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 497 444,05	3 613 401,33
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-10 263,90	-82 165,45

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
4146 LONS Cedex

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 2 337 008,85 Euros, et le compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2023 un déficit de -10 263,90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 05/02/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'association GDS 64 a maintenu durant l'exercice 2022-2023 l'ensemble de ses activités et est impliquée depuis l'année 2023 dans un plan régional d'expérimentation tuberculose bovine (convention Région NA et FRGDS NA).

L'association GDS 64 n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause sa capacité à poursuivre sa mission. Néanmoins, le soutien financier apporté par le Conseil Départemental faisant l'objet d'un vote annuel, la certitude que l'association maintienne son niveau de service actuel n'est pas acquise.

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

Les derniers recrutements de salariés en CDI effectués en septembre-octobre 2022 ont permis d'atteindre une stabilisation de l'équipe durant l'exercice 2022-2023 après un exercice marqué par d'exceptionnels mouvements de personnel.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

La mission du GDS64 est multiple, il s'agit principalement de :

- concourir avec les services vétérinaires et l'Administration à la diffusion et l'application des programmes de prophylaxie réglementés.
- étudier et vulgariser tout programme de prophylaxie estimé utile.
- assurer la représentation des éleveurs adhérents.
- contribuer à éduquer, informer à propos des mesures d'hygiène et de prévention souhaitables.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Actions sanitaires des élevages bovins, ovins et caprins sur le département des Pyrénées Atlantiques.

Les moyens mis en oeuvre :

Equipe de salariés techniciens et administratifs ainsi que d'un vétérinaire conseil au service des éleveurs dans le cadre des actions sanitaires des maladies réglementées par l'Etat et non réglementées mais prises en charge par le GDS64.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Mutualisation financière par la mise en place de caisses sanitaires permettant l'indemnisation des éleveurs en cas de pertes liées au contexte sanitaire.

Les comptes annuels au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 et 20 ans
- Matériels et outillages industriels	2 à 5 ans
- Aménagements installations	5 et 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informat	2 à 5 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La créance rattachée à la participation du GDS64 dans la filiale FARAGO SO (71 175,80 €), fait l'objet d'un protocole transactionnel d'apurement des dettes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	94 406		
CORPORELLES		Terrains		82 451		
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.				
		Installations techniques, matériel & outillage industriels		21 942		1 728
		Inst. générales, agencs & aménagts divers		2 078		
		Autres immos corporelles				
	Matériel de transport		16 751			
	Matériel de bureau & mobilier informatique		49 852		6 828	
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
			TOTAL	173 075		8 556
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations		101 357		24
		Autres titres immobilisés				
		Prêts et autres immobilisations financières		2 821		672
			TOTAL	104 178		696
			TOTAL GENERAL	371 658		9 252

CADRE B	IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévellop.	TOTAL			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		518	93 888
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				82 451
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.		3 042		20 628
		Inst. gal. agen. amé. divers				2 078
		Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				16 751	
	Mat. bureau, inform., mobilier		12 455		44 225	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
			TOTAL	15 497	166 134	
FINANCIERE:		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations			101 381	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières			3 493	
			TOTAL		104 874	
			TOTAL GENERAL	16 015	364 895	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements dégressifs de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		49 062	13 944	518	62 487
TOTAL		49 062	13 944	518	62 487
Terrains					
Sur sol propre		82 451			82 451
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		17 295	3 582	3 042	17 835
Inst. générales agencem. amén.		2 078			2 078
Autres immobs corporelles		12 033	3 350		15 384
Mat. bureau et informatiq., mob.		45 610	4 281	12 355	37 536
Emballages récupérables divers					
TOTAL		159 467	11 214	15 397	155 284
TOTAL GENERAL		208 529	25 157	15 915	217 771

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS				
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances	95 491	25 562	7 064	113 989
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				
	95 491	25 562	7 064	113 989

Cabinet PERES SARL
 Société de Commissaires aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mérimée
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
63146 LIONS Cedex

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)
 2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)
- SARL FARAGO SUD OUEST - -

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises en A :
 - a. Françaises
 - b. Etrangères
2. Participations non reprises en A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
	121 024	2 530	23,94	-35 630

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	71 176	1 796	69 380
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 493		3 493
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	917 945	917 945	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	523	523	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	149 279	149 279	
	Impôts sur les bénéfécies			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	726 941	726 941		
Charges constatées d'avance	37 368	37 368		
TOTAUX		1 906 724	1 833 851	72 873
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

ÉTAT DES CRÉANCES

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
63000 LIONS Cedex

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les obligations à l'actif au 30-09-23 sont valorisées à 46 620,64 € au 30-09-23, soit une moins value latente de 1 532,08 €.

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	37 368
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	37 368

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	57 787
Autres créances	29 969
Disponibilités	3 934
TOTAL	91 690

COMPOSITION DES FONDS PROPRES

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

COMPOSITION DES FONDS PROPRES

- Les fonds propres du GDS64 sont présentés comme suit :
- Fonds propres avec droit de prise : 405 200 €
 - Report à nouveau : 435 369,94 €
 - Perte de l'exercice : - 10 263,90 €

Cabinet PERES SARL
Cabinet de Comptables et Commissariat aux Comptes
Société de Commerce de la Région de Metz
CS 3045700
64146 LONS COULÉ

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Une convention relative à l'utilisation de l'apport à titre pur et simple en numéraire du FMGDS a été signée le 6 janvier 2023 entre la FRGDS Nouvelle Aquitaine et le GDS64.

Le GDS64 s'est engagé à comptabiliser l'apport en numéraire au compte "fonds associatif".

Les fonds reçus sont à utiliser avant le 31-12-25. Passé cette date, le FMGDS exercera son droit de reprise sur les fonds non consommés.

Le GDS64 a reçu 1 900 € qui, à la date du 30-09-23, n'avaient pas encore fait l'objet d'un versement aux éleveurs concernés.

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres statutaires			1 900,00		1 900,00
Report à nouveau	517 535,39			82 165,45	435 369,94
Excédent ou déficit de l'exercice	-82 165,45		82 165,45		
TOTAUX	435 369,94		84 065,45	82 165,45	437 269,94

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Cabinet PERES SARL
 Société de Commissariat aux Comptes
 167 Bis Avenue Jean Mermoz
 CS 30405
 64146 LONS Cedex

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
ANIMATION PROJET ECB	25 000,00		25 000,00					25 000,00	
TOTAL	25 000,00		25 000,00					25 000,00	

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	505 147	505 147		
Personnel & comptes rattachés	53 607	53 607		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	40 365	40 365		
Etat & Impôts sur les bénéfices	2 662	2 662		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	103 101	103 101		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	5 134	5 134		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 085 785	1 085 785		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	89 202	89 202		
TOTAUX	1 885 003	1 885 003		

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

1 789

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Au 30-09-23, figurait dans le poste "Produits constatés d'avance":

- Cotisations epididymite : 7 26 69 €
- Cotisations BVD allaitant : 21 825 40 €
- Droit de tirage FMGDS - maladies 2ème et 3ème catégories : 20 250.00 €

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

MONTANT

Exploitation	89 202
Financiers	
Exceptionnels	

TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

89 202

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	412 110
Dettes fiscales et sociales	76 887
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

488 997

ENGAGEMENTS

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.
Les droits acquis par les salariés avant le 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont transférés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 12 162,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	4,00 %
Table de mortalité	INSEE 2014-2016
Départ volontaire à	64 ans
Taux de turn over	1,00 %

LES EFFECTIFS

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

LES EFFECTIFS

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

	30/09/2023	30/09/2022
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	13,00	11,00
Agents de maîtrise	4,00	4,00
Employés et techniciens	8,00	7,00
Ouvriers		
CDD	1,00	

RESSOURCES

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

VENTILATION DES RESSOURCES

PRODUITS

Gabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

	Ressources France	Ressources Export	Total
CONSEIL DEPARTEMENTAL/PROPHYLAXIE	234 430		234 430
CONS. DEPART. /CAISSE AGALACTIE	101 500		101 500
CONS. DEPART. /CAISSE SANITAIRE BOVINE	63 375		63 375
CONS. DEPART. /CAISSE SANIT. PETITS RUMINANTS	148 125		148 125
CONS. DEPART. /FONCTIONNEMENT+ACCOMP. PROPHYL.	20 303		20 303
CONS. DEPART. /IBR PROPHYLAXIE	27 000		27 000
CONS. DEPART. /BVD ANALYSES SERO ET BOUCLAGE	19 052		19 052
DDPP/FRGDS/ INTRO+PROPHYLAXIE BOVINS-OVINS	43 714		43 714
DDPP/FRGDS/ ASDA-EDE	5 969		5 969
GDS FRANCE/ SUBVENTION VARRON	3 237		3 237
FMSE/INST. DOSSIERS-DEFRAIEMENT COLLECTE RUMINANTS	2 333		2 333
DRAAF/FRGDS CPLT TUBERCULOSE BOVINE	27 579		27 579
FRGDS AQUIT. / FMGDS ELIMIN.IPI ET DIAG. AVORTEM.	4 985		4 985
DGAL / PLAN DE RELANCE BIOSECURITE	40 869		40 869
REGION NA / EXPERIMENTATION TUB. BOV.	10 000		10 000
Ressources	752 472		752 472

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
valeur nette comptable matériel HS	100	
encaissement caisse pecuniaire des avocats		388
TOTAL	100	388

Cabinet PERES SARL
Société de Commissariat aux Comptes
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
41146 LONS Cedex

ANX TRANSFERTS DE CHARGES

445051 - ASSOC. G.D.S 64

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

TRANSFERTS DE CHARGES

Dans l'exercice 22-23, est comptabilisé un transfert de charges un montant de 728 110,80 € correspondant à la prise en charge de l'IDC par l'Etat. Ce transfert de charges correspond à la participation financière allouée par l'Etat pour le dépistage de la tuberculose bovine.

CAISSE SANIT. BOVINE
Société de Commissariat Jean Mermoz
167 Bis Avenue Jean Mermoz
CS 30405
64146 LONS Cedex

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
AFFECT. FDG A CAISSE AGALACTIE	123 737		
AFFECT. FDG A CAISSE SANIT. BOVINE	131 986		
AFFECT. FDG A CAISSE SANIT. OVINE	82 491		
PART. ETAT TUB. IDC	728 111		
AV. NATURE SALAIRES	2 141		
TRANSFERT DIVERS A CAISSES(AGA/CSB...)	75 273		
FACTURATION DE SERVICES, REFACT. FRAIS	19 933		
REMBST FORMATIONS ET CHARGES	2 036		
TOTAL	1 165 707		